

## Regards sur la société canadienne

# La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues

par Étienne Lemyre

Date de diffusion : le 5 avril 2022



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

# La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues

par Étienne Lemyre

## Aperçu de l'étude

Existe-t-il un lien entre la langue d'enseignement des établissements postsecondaires fréquentés par les étudiants et les choix linguistiques au travail que font ces derniers après leurs études? Étant donné que la réponse à cette question peut orienter certaines politiques, celle-ci fait l'objet de nombreux débats au Québec et dans les communautés de langue française en situation minoritaire ailleurs au pays. En s'appuyant sur les données du Recensement de la population de 2016, intégrées au Système d'information sur les étudiants postsecondaires, cette étude se penche sur le lien qui existe entre la langue dans laquelle les études postsecondaires ont été faites et la langue que les diplômés utilisent de façon prédominante au travail, suite à l'obtention de leur diplôme. Plus précisément, on y examine l'utilisation de l'anglais au travail au Québec et l'utilisation du français en milieu de travail à l'extérieur du Québec.

- Au Québec, il existe un lien entre la langue d'enseignement de l'établissement postsecondaire fréquenté et la langue de travail. Ainsi, 23 % des diplômés de langue maternelle française utilisaient l'anglais de façon prédominante au travail lorsque leur dernier diplôme provenait d'un établissement de langue anglaise, comparativement à 4 % lorsque leur dernier diplôme provenait d'un établissement de langue française.
- Le lien entre la langue dans laquelle sont faites les études postsecondaires et l'utilisation de l'anglais au travail est encore plus marqué chez les diplômés de langue maternelle tierce (autre que le français ou l'anglais). En effet, 46 % de ces diplômés travaillaient principalement en anglais lorsque leur dernier diplôme provenait d'un établissement de langue anglaise, comparativement à 7 % lorsque leurs études avaient été faites dans un établissement de langue française.
- La proportion de diplômés qui travaillaient de façon prédominante en anglais était plus élevée sur l'île de Montréal et à Gatineau. Les diplômés universitaires et les personnes ayant étudié à l'extérieur du Québec étaient également plus susceptibles de travailler principalement en anglais.
- Lorsque l'on tient compte d'autres facteurs en lien avec les études et le travail, la langue d'enseignement de l'établissement postsecondaire où a été obtenu le dernier diplôme s'avère être le principal facteur associé à l'utilisation prédominante de l'anglais en milieu de travail au Québec, notamment chez les diplômés de langue maternelle tierce.

## La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues

- Au Canada hors Québec, on constate aussi un lien entre la langue d'enseignement de l'établissement postsecondaire et l'utilisation prédominante du français au travail. En outre, 48 % des diplômés de langue maternelle française travaillaient principalement en français lorsque leur dernier diplôme provenait d'un établissement de langue française, par rapport à 14 % des diplômés de langue maternelle française dont le diplôme provenait d'un établissement de langue anglaise. Par ailleurs, les diplômés utilisaient davantage le français au travail au Nouveau-Brunswick (y compris à Moncton) ainsi qu'à Winnipeg.
- À l'extérieur du Québec, la proportion de diplômés d'établissements de langue française ou bilingue qui travaillaient principalement en français était plus élevée parmi les diplômés collégiaux que parmi les diplômés universitaires, et chez les diplômés dont le domaine d'études n'était pas celui des sciences, des technologies, du génie, des mathématiques ou des sciences informatiques.
- Au Canada hors Québec, le fait de travailler dans le secteur des services d'enseignement était le principal facteur associé à l'utilisation prédominante du français au travail. Plus de 40 % des diplômés de langue maternelle française qui travaillaient principalement en français avaient un emploi dans ce secteur. Cette proportion s'élevait à plus de 80 % chez les diplômés de langue maternelle anglaise ou tierce.

### Introduction

L'enseignement postsecondaire au Canada est surtout prodigué dans des établissements qui offrent des cours et programmes dans l'une ou l'autre des langues officielles, soit le français et l'anglais. L'accès aux écoles primaires et secondaires offrant une formation dans une langue officielle minoritaire<sup>1</sup> est encadré par la loi<sup>2</sup> au Québec et dans le reste du Canada, ce qui n'est cependant pas le cas dans l'enseignement postsecondaire. C'est dans ce contexte que la langue d'enseignement des établissements postsecondaires fait l'objet de préoccupations et de débats au Québec et dans les communautés de langue française en situation minoritaire ailleurs au Canada.

Au Québec, par exemple, on demande périodiquement de limiter le financement des universités de langue anglaise et de restreindre l'admission aux cégeps de langue anglaise<sup>3</sup>, ce qui fait craindre des répercussions négatives sur la vitalité de ces établissements<sup>4</sup>. Un argument avancé en faveur de ces restrictions est que les établissements postsecondaires de langue anglaise favoriseraient l'adoption de l'anglais

comme langue prédominante par les étudiants dont ce n'est pas la langue maternelle, et ce, autant dans la sphère privée que dans la sphère publique<sup>5</sup>. Le nombre d'étudiants collégiaux qui fréquentent des établissements de langue anglaise est en hausse<sup>6</sup>, particulièrement sur l'île de Montréal, et cette croissance est alimentée par des étudiants dont l'anglais n'est pas la langue maternelle.

Certaines études laissent entendre qu'il existe un lien entre la langue d'enseignement de l'établissement postsecondaire fréquenté et la langue de travail au Québec. Une étude fondée sur les données de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2005 indique que parmi les diplômés de collèges de langue française, 95 % travailleraient principalement en français, comparativement à 50 % de ceux ayant fait des études collégiales en anglais. Chez les diplômés universitaires, la proportion de diplômés qui travailleraient principalement en français est de 92 % lorsque les études ont été réalisées en français, par rapport à

25 % lorsque les études ont été faites en anglais<sup>7</sup>. D'autres études, fondées sur les résultats d'une enquête menée auprès d'étudiants collégiaux de l'île de Montréal, révèlent des tendances similaires pour ce qui est de la langue employée au travail pendant les études<sup>8</sup> et de la langue de travail anticipée après les études<sup>9</sup>. Enfin, une autre étude montre que parmi les personnes de langue maternelle autre que le français ou l'anglais (langue maternelle tierce), le principal facteur qui détermine la tendance des diplômés du cégep à utiliser l'anglais au travail est le pays d'origine<sup>10</sup>.

Au Canada hors Québec, on assiste à une mobilisation en faveur de la préservation et de la création de programmes d'études et d'établissements postsecondaires bilingues ou de langue française<sup>11</sup>. La préservation des établissements d'enseignement de langue française est une priorité pour les communautés francophones en situation minoritaire, car ces établissements permettent de préserver l'usage du français au sein de ces communautés. Cependant,

## La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues

l'utilisation du français au travail après avoir fait des études postsecondaires en français a, jusqu'à présent, reçu peu d'attention de la part des chercheurs, bien qu'au Canada hors Québec, l'utilisation prédominante du français au travail était à la baisse de 2006 à 2016<sup>12</sup>.

La présente étude repose sur les données du Recensement de la population de 2016, du Système d'information sur les étudiants postsecondaires et du Centre d'information canadien sur les diplômés internationaux. Elle vise à examiner le lien qui existe entre la langue de travail et la langue d'enseignement de l'établissement postsecondaire où a été obtenu le dernier diplôme. Plus particulièrement, cette étude porte sur la langue utilisée de façon prédominante<sup>13</sup> au travail, selon la langue maternelle<sup>14</sup>, par les personnes ayant obtenu un diplôme d'un établissement postsecondaire public situé au Canada de 2010 à 2015, qui travaillaient à une adresse fixe en 2016<sup>15</sup> et qui étaient Canadiens ou résidents permanents à la fin de leurs études.

Dans le cadre de cette étude, on examine dans un premier temps la prévalence de l'utilisation prédominante de l'anglais en milieu de travail au Québec, selon la langue d'enseignement de l'établissement postsecondaire où a été obtenu le dernier diplôme. On examine ensuite l'effet de facteurs connexes aux études (lieu des études, année de diplomation, type d'établissement, domaine d'études) et au travail (lieu de travail, travail autonome ou non, industrie) qui déterminent l'usage de l'anglais au travail. On se penche dans un deuxième temps sur l'utilisation prédominante du français au Canada hors Québec.

Les établissements d'enseignement peuvent être de langue française, de langue anglaise ou bilingues (y compris les établissements dont un seul campus est bilingue). Bien que leurs caractéristiques soient différentes, les établissements bilingues sont regroupés avec les établissements de langue française ou anglaise dans certaines parties de cette étude, afin d'établir un contraste entre les établissements qui offrent des cours et programmes dans la langue officielle minoritaire et les autres établissements (voir l'encadré « [Sources de données, méthodes et définitions](#) »). Il est également important de garder à l'esprit que le lien entre la langue de travail et la langue d'enseignement de l'établissement où a été obtenu le dernier diplôme peut résulter de préférences linguistiques antérieures aux études postsecondaires. De ce fait, il est impossible d'établir un lien causal entre la langue d'enseignement des établissements postsecondaires et la langue utilisée au travail.

Malgré ses limites, la présente étude contribue de multiples façons aux connaissances existantes. Elle est fondée sur des données récentes et un échantillon de très grande taille qui est représentatif des diplômés postsecondaires au Canada. Contrairement aux études antérieures, la présente étude permet d'isoler l'incidence de la langue d'enseignement de l'établissement postsecondaire fréquenté des autres facteurs associés à l'usage d'une langue au travail. Enfin, il s'agit de la première étude à examiner le lien qui existe entre la langue d'enseignement de l'établissement postsecondaire où a été obtenu le dernier diplôme et la langue utilisée en milieu de travail au Canada hors Québec.

### **Il existe un fort lien entre la langue maternelle et la langue d'enseignement de l'établissement postsecondaire où a été obtenu le dernier diplôme**

Au Québec, les diplômés postsecondaires de langue maternelle française et anglaise étaient plus susceptibles d'avoir étudié dans un établissement où la langue d'enseignement correspondait à leur langue maternelle.

En effet, parmi les diplômés de langue maternelle française, 93 % avaient obtenu leur dernier diplôme d'un établissement de langue française, 3 % d'un établissement bilingue et 5 % d'un établissement de langue anglaise<sup>16</sup>. Chez les diplômés de langue maternelle anglaise, 82 % avaient obtenu leur dernier diplôme d'un établissement de langue anglaise, 6 % d'un établissement bilingue et 11 % d'un établissement de langue française.

Les diplômés de langue maternelle tierce au Québec optaient quant à eux majoritairement pour l'enseignement en français. Plus précisément, parmi les diplômés de langue maternelle tierce, 61 % avaient obtenu leur dernier diplôme d'un établissement de langue française, 5 % d'un établissement bilingue et 33 % d'un établissement de langue anglaise.

La situation des diplômés était différente dans les autres provinces et territoires au Canada, où l'on retrouve une plus forte présence d'établissements bilingues. Par exemple, près du quart (23 %) des diplômés de langue maternelle française avaient obtenu leur dernier diplôme d'un établissement bilingue, 42 % d'un établissement de langue française et 35 % d'un établissement de langue anglaise.

## La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues

De plus, la majorité des diplômés de langue maternelle anglaise ou tierce (88 %) avaient obtenu leur dernier diplôme d'un établissement de langue anglaise, et la proportion restante de ces diplômés (12 %) l'avaient obtenu d'un établissement bilingue. Moins de 1 % des diplômés de langue maternelle anglaise ou tierce avaient obtenu leur dernier diplôme d'un établissement de langue française.

### **Au Québec, environ le quart des diplômés de langue maternelle française dont le dernier diplôme provient d'un établissement de langue anglaise travaillent principalement en anglais**

En 2016, près de la moitié (48 %) des diplômés d'un établissement de langue anglaise utilisaient l'anglais de façon prédominante au travail, par rapport à 4 % de ceux dont le dernier diplôme provenait d'un établissement de langue française (graphique 1).

L'utilisation prédominante de l'anglais au travail était la plus marquée parmi les diplômés de langue maternelle anglaise, et elle l'était d'autant plus lorsque l'établissement d'enseignement était bilingue ou de langue anglaise. Environ les deux tiers des diplômés de langue maternelle anglaise utilisaient l'anglais de façon prédominante au travail lorsque l'établissement ayant décerné leur dernier diplôme était bilingue (70 %) ou de langue anglaise (65 %). L'utilisation de l'anglais était beaucoup moins élevée lorsque les diplômés de langue maternelle anglaise avaient réalisé leurs études dans un établissement de langue française (26 %).

Il existe aussi un lien entre la langue de travail et la langue d'enseignement de l'établissement où avaient étudié les diplômés de langue maternelle tierce : 46 % d'entre eux travaillaient de façon prédominante en anglais lorsque leur diplôme provenait d'un établissement de langue anglaise, comparativement à 7 % lorsque leurs études avaient été faites dans un établissement de langue française.

En comparaison, environ le quart (23 %) des diplômés de langue maternelle française utilisaient principalement l'anglais au travail lorsque leur dernier diplôme provenait d'un établissement de langue anglaise. Cette proportion était moins élevée quand leur dernier diplôme provenait d'un établissement bilingue (9 %) ou de langue française (4 %).

### **Près des trois quarts des diplômés de langue maternelle française utilisant principalement l'anglais au travail ont obtenu leur dernier diplôme d'un établissement de langue française**

Au Québec, une proportion importante de diplômés de langue maternelle française utilisant l'anglais de façon prédominante au travail avaient étudié dans un établissement de langue française. En effet, 72 % d'entre eux avaient obtenu leur dernier diplôme d'un établissement de langue française, 5 % l'avaient obtenu d'un établissement bilingue et 23 % l'avaient obtenu d'un établissement de langue anglaise.

La situation était différente parmi les diplômés de langue maternelle anglaise ou tierce; une plus grande proportion d'entre eux avaient obtenu leur dernier diplôme d'un

établissement de langue anglaise. Par exemple, parmi les diplômés de langue maternelle anglaise qui travaillaient principalement en anglais, 88 % avaient obtenu leur dernier diplôme d'un établissement de langue anglaise. Cette proportion s'élevait à 71 % chez les diplômés de langue maternelle tierce.

### **Les trois quarts des diplômés de langue maternelle française ou tierce qui avaient fait leurs études dans un établissement de langue française peuvent soutenir une conversation en anglais**

La capacité de soutenir une conversation en anglais va de pair avec la possibilité d'utiliser cette langue de façon prédominante au travail, particulièrement chez ceux dont ce n'est pas la langue maternelle. Au Québec, une proportion importante de diplômés de langue maternelle française ou tierce pouvaient soutenir une conversation en anglais, sans égard à la langue d'enseignement de l'établissement postsecondaire ayant décerné leur dernier diplôme.

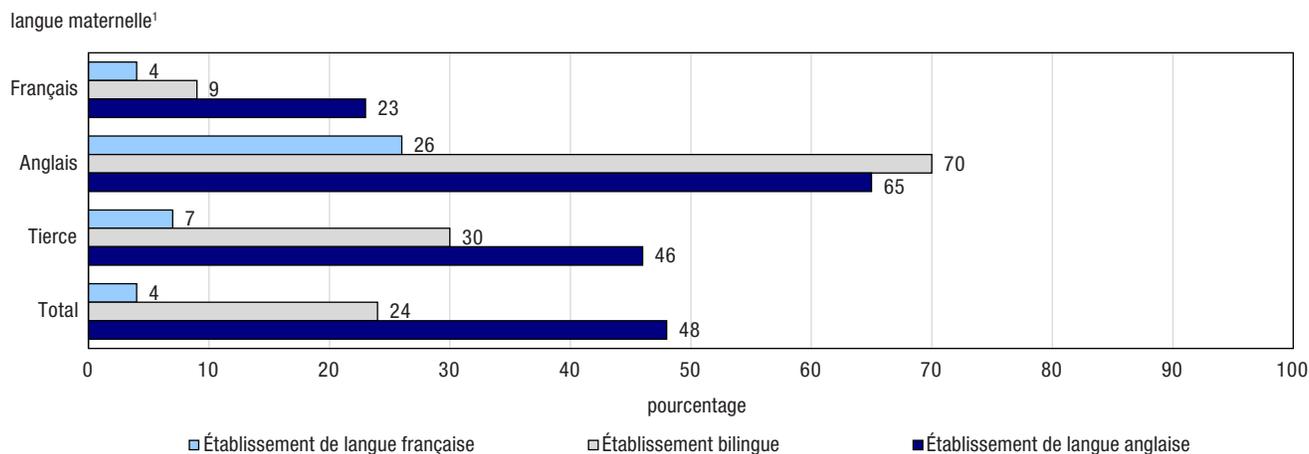
Parmi les diplômés de langue maternelle française ou tierce ayant obtenu leur diplôme d'un établissement de langue française, les trois quarts (75 %) pouvaient soutenir une conversation en anglais. La maîtrise de l'anglais était un peu plus fréquente chez les diplômés d'établissements bilingues (84 %), et l'écart entre les diplômés de langue maternelle française et tierce était minime.

Enfin, environ 99 % des diplômés d'établissements de langue anglaise pouvaient soutenir une conversation en anglais. Un petit nombre de diplômés n'avait pas la capacité

## La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues

### Graphique 1

Proportion de diplômés qui utilisaient l'anglais de façon prédominante au travail, selon la langue maternelle et la langue d'enseignement de l'établissement postsecondaire où a été obtenu le dernier diplôme, Québec seulement, 2016



1. Réponses uniques. Le total inclut les différentes catégories de langues maternelles multiples.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016 et Système d'information sur les étudiants postsecondaires. Centre d'information canadien sur les diplômés internationaux.

de soutenir une conversation en anglais en raison de l'attrition des compétences linguistiques après les études, ou parce qu'ils avaient suivi un programme d'études en français au sein d'un établissement de langue anglaise.

Les sections qui suivent portent uniquement sur les diplômés qui affirment pouvoir soutenir une conversation en anglais.

### Les diplômés universitaires et les diplômés ayant étudié à l'extérieur du Québec sont plus susceptibles d'utiliser l'anglais de façon prédominante au travail

Le niveau d'étude du dernier diplôme d'études postsecondaires obtenu peut avoir une incidence sur la langue utilisée au travail, notamment parce que les études collégiales mènent souvent à des professions et des secteurs d'activité différents de ceux auxquels mènent les études

universitaires. Parmi ceux qui pouvaient soutenir une conversation en anglais, la proportion de diplômés universitaires qui travaillaient principalement en anglais était plus élevée que celle des diplômés collégiaux.

Cette différence était particulièrement marquée lorsque le dernier diplôme était obtenu d'un établissement de langue anglaise ou bilingue. Par exemple, parmi les diplômés de langue maternelle française ayant fréquenté un établissement de langue anglaise ou bilingue, 24 % des diplômés universitaires utilisaient principalement l'anglais au travail, par rapport à 14 % des diplômés collégiaux (tableau 1). Chez les diplômés de langue maternelle tierce, ces proportions s'élevaient à 50 % et à 37 %, respectivement.

De plus, les diplômés ayant étudié dans une province ou un territoire autre que le Québec étaient plus susceptibles d'utiliser

principalement l'anglais au travail. Par exemple, parmi les diplômés de langue maternelle tierce, l'usage prédominant de l'anglais au travail était nettement plus élevé lorsque les études étaient réalisées hors du Québec (53 % par rapport à 24 %). Cette tendance était la même chez les diplômés de langue maternelle française (14 % par rapport à 6 %) et anglaise (82 % par rapport à 58 %).

Par ailleurs, avoir fait des études dans le domaine des sciences, des technologies, du génie, des mathématiques ou des sciences informatiques (STGM) était également légèrement lié à l'utilisation prédominante de l'anglais au travail, mais uniquement lorsque le dernier diplôme était obtenu d'un établissement de langue anglaise ou bilingue. Par exemple, parmi les diplômés de langue maternelle française ayant obtenu leur diplôme d'un établissement de langue anglaise ou bilingue, 24 % travaillaient

## La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues

**Tableau 1**

**Proportion de diplômés qui utilisaient l'anglais de façon prédominante au travail, selon la langue maternelle, la langue d'enseignement de l'établissement postsecondaire où a été obtenu le dernier diplôme et certaines caractéristiques connexes aux études postsecondaires, Québec seulement, 2016**

		Langue maternelle (réponses uniques)								
		Français			Anglais			Tierce		
		Langue d'enseignement de l'établissement postsecondaire où a été obtenu le dernier diplôme								
		Anglais ou bilingue			Anglais ou bilingue			Anglais ou bilingue		
		Français			Français			Français		
		pourcentage								
<b>Total</b>		<b>5</b>	<b>20</b>	<b>6</b>	<b>27</b>	<b>66</b>	<b>61</b>	<b>10</b>	<b>44</b>	<b>25</b>
Type d'établissement	Collège (y compris les cégeps)	4	14	5	16	56	52	8	37	22
	Université	6	24	7	33	73	68	11	50	27
Province ou territoire des études	Québec	5	20	6	27	62	58	10	43	24
	Autre province ou territoire	6	17	14	0 <sup>s</sup>	82	82	0 <sup>s</sup>	56	53
Année de diplomation	2015	4	20	6	25	66	60	8	42	22
	2010 à 2014	5	19	6	27	66	62	10	45	26
Domaine d'études	SACHES <sup>1</sup>	5	19	6	28	65	61	10	43	24
	STGM <sup>2</sup>	6	24	7	22	68	63	10	49	28

0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondi

1. Santé, arts, commerce, sciences humaines, éducation, sciences sociales et autres domaines non STGM.

2. Sciences, technologies, génie, mathématiques et sciences informatiques.

**Note** : Exclut les diplômés qui ne pouvaient pas soutenir une conversation en anglais.

**Sources** : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016 et Système d'information sur les étudiants postsecondaires. Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux.

principalement en anglais lorsque leurs études avaient été faites dans les domaines des STGM, alors que cette proportion était de 19 % lorsque les études avaient été faites dans les domaines de la santé, des arts, du commerce, des sciences humaines, de l'éducation et des sciences sociales (SACHES) et les autres domaines non STGM. Il convient de noter que l'usage de l'anglais est souvent associé aux domaines des STGM<sup>17</sup> dans la littérature.

### La proportion de diplômés qui utilisent principalement l'anglais au travail est plus élevée à Gatineau et sur l'île de Montréal

Les diplômés qui travaillaient à Gatineau<sup>18</sup> et sur l'île de Montréal étaient davantage susceptibles de travailler principalement en anglais, notamment lorsque leurs études

avaient été réalisées dans un établissement d'enseignement de langue anglaise ou bilingue.

Parmi les diplômés de langue maternelle française dont le dernier diplôme provenait d'un établissement de langue anglaise ou bilingue, 28 % utilisaient l'anglais de façon prédominante au travail sur l'île de Montréal, une proportion trois fois plus élevée que celle observée chez leurs homologues dont le diplôme provenait d'un établissement de langue française (9 %) (tableau 2). L'écart était encore plus marqué chez les diplômés de langue maternelle tierce. À Gatineau, par exemple, la proportion de diplômés de langue maternelle tierce qui utilisaient principalement l'anglais au travail était environ sept fois plus élevée quand

leur dernier diplôme provenait d'un établissement de langue anglaise ou bilingue (57 %), comparativement aux diplômés ayant obtenu leur diplôme d'un établissement de langue française (8 %). La concentration de la population anglophone sur l'île de Montréal et à Gatineau pourrait expliquer en bonne partie les tendances qu'on y observe.

L'usage de l'anglais au travail était aussi fortement lié au secteur des services d'enseignement, et ce, particulièrement parmi les diplômés d'établissements de langue anglaise ou bilingues. L'utilisation prédominante de l'anglais au travail par les diplômés d'un établissement de langue anglaise ou bilingue qui œuvraient dans le secteur des services d'enseignement s'élevait à 31 % parmi les diplômés de langue maternelle française, à 65 % parmi ceux de langue maternelle tierce et à 87 % parmi ceux de langue maternelle

## La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues

**Tableau 2**

**Proportion de diplômés qui utilisaient l'anglais de façon prédominante au travail, selon la langue maternelle, la langue d'enseignement de l'établissement postsecondaire où a été obtenu le dernier diplôme et certaines caractéristiques connexes au travail, Québec seulement, 2016**

		Langue maternelle (réponses uniques)								
		Français			Anglais			Tierce		
		Langue d'enseignement de l'établissement postsecondaire où a été obtenu le dernier diplôme								
		Français	Anglais ou bilingue	Total	Français	Anglais ou bilingue	Total	Français	Anglais ou bilingue	Total
		pourcentage								
<b>Total</b>		<b>5</b>	<b>20</b>	<b>6</b>	<b>27</b>	<b>66</b>	<b>61</b>	<b>10</b>	<b>44</b>	<b>25</b>
Région métropolitaine de recensement (RMR) de travail <sup>1</sup>	Québec	2	4	2	20	36	26	3	17	4
	Montréal : île de Montréal	9	28	12	36	67	64	12	47	29
	Montréal : hors de l'île de Montréal	3	10	3	14	50	43	5	28	14
	Ottawa-Gatineau, partie québécoise	8	22	11	22	85	81	8	57	35
	Ailleurs dans la province	2	8	3	17	68	54	5	34	12
Catégorie de travailleur	Employé	5	20	6	27	65	61	10	44	25
	Travailleur autonome	3	13	4	27	75	68	10	46	25
Industrie, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)	Services privés <sup>2</sup>	6	20	7	23	62	58	10	44	26
	Commerce, transport et entreposage	5	16	6	19	53	50	12	38	25
	Services d'enseignement	4	31	6	50	87	83	12	65	39
	Soins de santé et assistance sociale	3	19	4	22	60	54	8	39	19
	Information, culture et loisirs	6	17	7	31	72	69	6	47	28
	Administrations publiques	4	18	5	19	76	71	5	39	16
	Secteur de la production de biens <sup>3</sup>	6	17	7	23	62	57	10	44	23

1. Dans les régions métropolitaines de recensement sélectionnées, 100 diplômés ou plus de chaque groupe de langue maternelle avaient obtenu leur dernier diplôme d'un établissement de langue anglaise ou bilingue.

2. Services immobiliers, professionnels, scientifiques et techniques, administratifs, de soutien, de gestion des déchets, d'assainissement, financiers et d'assurances, de gestion de sociétés et d'entreprises, d'hébergement et de restauration, et autres services.

3. Agriculture, foresterie, pêche, chasse, extraction minière, de pétrole ou de gaz, services publics, construction et fabrication.

**Note :** Exclut les diplômés qui ne pouvaient pas soutenir une conversation en anglais.

**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2016 et Système d'information sur les étudiants postsecondaires. Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux.

anglaise. Les établissements d'enseignement de tout niveau sont des milieux où prédomine généralement la langue dans laquelle est prodigué l'enseignement. C'est également dans ces milieux que s'enseignent les langues secondes. Ainsi, l'enseignement de l'anglais et l'enseignement en anglais expliquent en grande partie la forte prévalence d'emplois où l'utilisation de l'anglais prédomine dans le secteur de l'enseignement.

Enfin, parmi les diplômés de langue maternelle anglaise dont le dernier diplôme provenait d'un établissement de langue anglaise ou

bilingue, ceux qui étaient travailleurs autonomes étaient plus susceptibles d'utiliser principalement l'anglais au travail que les employés (75 % par rapport à 65 %). On observe une tendance inverse chez les diplômés de langue maternelle française (13 % par rapport à 20 %)<sup>19</sup>. Chez les diplômés de langue maternelle anglaise, ce type de résultat peut s'expliquer en partie par le fait que les travailleurs autonomes peuvent davantage travailler dans la langue de leur choix, en l'occurrence dans leur langue maternelle.

### **Au Québec, la langue dans laquelle sont faites les études postsecondaires et le lieu de travail sont les facteurs les plus fortement associés à l'utilisation prédominante de l'anglais au travail par les diplômés de langue maternelle française et tierce**

Une analyse de régression logistique a été réalisée afin de tenir compte de la contribution des facteurs connexes aux études postsecondaires et au travail. Dans une régression logistique, le rapport de cotes (RC) permet de déterminer

dans quelle mesure une catégorie est davantage susceptible de posséder le critère observé par rapport à une catégorie de référence. Ainsi, une catégorie dont le RC est supérieur à 1 est plus susceptible de posséder le critère observé que la catégorie de référence, et une catégorie dont le RC est inférieur à 1 est moins susceptible de posséder le critère observé que la catégorie de référence. Le RC de la catégorie de référence est toujours égal à 1.

Les résultats de l'analyse multivariée confirment les résultats de l'analyse descriptive et indiquent que la langue d'enseignement de l'établissement postsecondaire où a été obtenu le dernier diplôme et le lieu de travail sont les facteurs les plus fortement associés à l'utilisation prédominante de l'anglais en milieu de travail au Québec. En effet, le fait d'obtenir un diplôme d'un établissement de langue anglaise ou bilingue était lié au RC le plus élevé parmi les modèles estimés pour les diplômés de langue maternelle française (RC = 4,1), anglaise (RC = 4,8) ou tierce (RC = 7,0), ce qui tend à confirmer l'importance du lien entre la fréquentation d'un établissement de langue anglaise ou bilingue et la probabilité de travailler principalement en anglais (tableau 3).

Par ailleurs, même en tenant compte d'autres facteurs, l'utilisation prédominante de l'anglais au travail demeurerait fortement liée au lieu de travail, celle-ci étant toujours plus importante sur l'île de Montréal et à Gatineau qu'ailleurs dans la province. Le lieu de travail est le deuxième facteur en importance, après la langue d'enseignement de l'établissement postsecondaire.

### **À l'extérieur du Québec, les diplômés de langue maternelle française sont trois fois plus susceptibles d'utiliser principalement le français au travail lorsque le dernier diplôme provenait d'un établissement de langue française**

Au Canada hors Québec, l'avenir des établissements d'enseignement postsecondaire de langue française ou bilingues soulève des questions en raison des difficultés financières auxquelles ces établissements font face, ce qui entraîne une mobilisation en faveur de leur préservation et de leur croissance. La préservation d'un continuum en éducation de langue française — du préscolaire au postsecondaire — est une priorité pour les communautés francophones hors Québec parce qu'elle permet de conserver l'usage du français dans ces communautés. Évidemment, la possibilité d'étudier en français soulève aussi la question de la possibilité de travailler en français ailleurs qu'au Québec.

Hors Québec, l'utilisation prédominante du français au travail était également liée à la langue dans laquelle ont été faites les études postsecondaires. En effet, la proportion de diplômés de langue maternelle française qui utilisaient le français de façon prédominante au travail était plus de trois fois plus élevée chez ceux dont le dernier diplôme provenait d'un établissement de langue française (48 %) que chez ceux dont le diplôme provenait d'un établissement de langue anglaise (14 %). Une proportion importante (39 %) de diplômés de langue maternelle française ayant obtenu un diplôme d'un établissement bilingue utilisaient aussi principalement le français au travail (graphique 2).

Par ailleurs, 20 % des diplômés de langue maternelle anglaise ou tierce utilisaient le français de façon prédominante au travail lorsque leur dernier diplôme provenait d'un établissement de langue française, comparativement à 1 % de ceux dont le diplôme provenait d'un établissement de langue anglaise et à 2 % de ceux dont le diplôme provenait d'un établissement bilingue.

### **La grande majorité des diplômés de langue maternelle française qui travaillent principalement en français ont obtenu leur dernier diplôme d'un établissement de langue française ou bilingue**

À l'extérieur du Québec, la majorité des diplômés de langue maternelle française qui utilisaient le français de façon prédominante au travail avaient obtenu leur dernier diplôme d'un établissement de langue française (59 %) ou bilingue (26 %). Par ailleurs, moins de 1 diplômé sur 6 de langue maternelle française utilisant principalement le français au travail avait obtenu son dernier diplôme d'un établissement de langue anglaise (15 %).

À l'inverse, 59 % des diplômés de langue maternelle anglaise ou tierce qui utilisaient principalement le français au travail avaient obtenu leur dernier diplôme d'un établissement de langue anglaise. Parmi les diplômés de langue maternelle anglaise ou tierce qui travaillaient principalement en français, la proportion de ceux dont le dernier diplôme provenait d'un établissement bilingue (30 %) dépassait largement la proportion de ceux dont le diplôme provenait d'un établissement de langue française (12 %).

## La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues

**Tableau 3**

**Régressions logistiques — rapports de cotes de l'utilisation prédominante de l'anglais au travail, selon la langue maternelle et certaines caractéristiques connexes aux études postsecondaires et au travail, Québec seulement, 2016**

		Langue maternelle (réponses uniques)		
		Français	Anglais	Tierce
		rapport de cotes		
<b>Caractéristiques connexes aux études postsecondaires</b>				
Établissement postsecondaire où a été obtenu le dernier diplôme	Établissement de langue française (ref.)	1,00	1,00	1,00
	Établissement de langue anglaise ou bilingue	4,14*	4,81*	7,00*
Type d'établissement	Collège (y compris les cégeps) (ref.)	1,00	1,00	1,00
	Université	1,48*	1,47*	1,50*
Province ou territoire des études	Québec (ref.)	1,00	1,00	1,00
	Autre province ou territoire	0,70*	2,07*	1,45*
Année de diplomation	2015 (ref.)	1,00	1,00	1,00
	2010 à 2014	1,11*	0,98	1,20*
Domaine d'études	SACHES <sup>1</sup> (ref.)	1,00	1,00	1,00
	STGM <sup>2</sup>	1,27*	1,07*	1,17*
<b>Caractéristiques connexes au travail</b>				
Région métropolitaine de recensement (RMR) de travail <sup>3</sup>	Québec	0,79*	0,40*	0,48*
	Montréal : île de Montréal	3,94*	1,51*	2,20*
	Montréal : hors de l'île de Montréal	1,14*	0,72*	0,95
	Ottawa–Gatineau, partie québécoise	3,96*	2,09*	2,63*
	Ailleurs dans la province (ref.)	1,00	1,00	1,00
Catégorie de travailleur	Employé (ref.)	1,00	1,00	1,00
	Travailleur autonome	0,64*	1,56*	1,11
Industrie, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)	Services privés <sup>4</sup> (ref.)	1,00	1,00	1,00
	Commerce, transport et entreposage	1,01	0,80*	1,03
	Services d'enseignement	0,99	3,73*	1,80*
	Soins de santé et assistance sociale	0,67*	0,94	0,87*
	Information, culture et loisirs	0,91*	1,45*	0,91
	Administration publique	0,81*	1,10	0,60*
	Secteur de la production de biens <sup>5</sup>	1,21*	1,06	1,05
<b>Nombre d'observations</b>		<b>240 000</b>	<b>34 800</b>	<b>49 600</b>
<b>Pseudo R<sup>2</sup></b>		<b>22,4</b>	<b>48,9</b>	<b>55,7</b>

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (ref.) ( $p < 0,05$ )

1. Santé, arts, commerce, sciences humaines, éducation, sciences sociales et autres domaines non STGM.

2. Sciences, technologies, génie, mathématiques et sciences informatiques.

3. Dans les régions métropolitaines de recensement sélectionnées, 100 diplômés ou plus de chaque groupe de langue maternelle avaient obtenu leur dernier diplôme d'un établissement de langue anglaise ou bilingue.

4. Services immobiliers, professionnels, scientifiques et techniques, administratifs, de soutien, de gestion des déchets, d'assainissement, financiers et d'assurances, de gestion de sociétés et d'entreprises, d'hébergement et de restauration, et autres services.

5. Agriculture, foresterie, pêche, chasse, extraction minière, de pétrole ou de gaz, services publics, construction et fabrication.

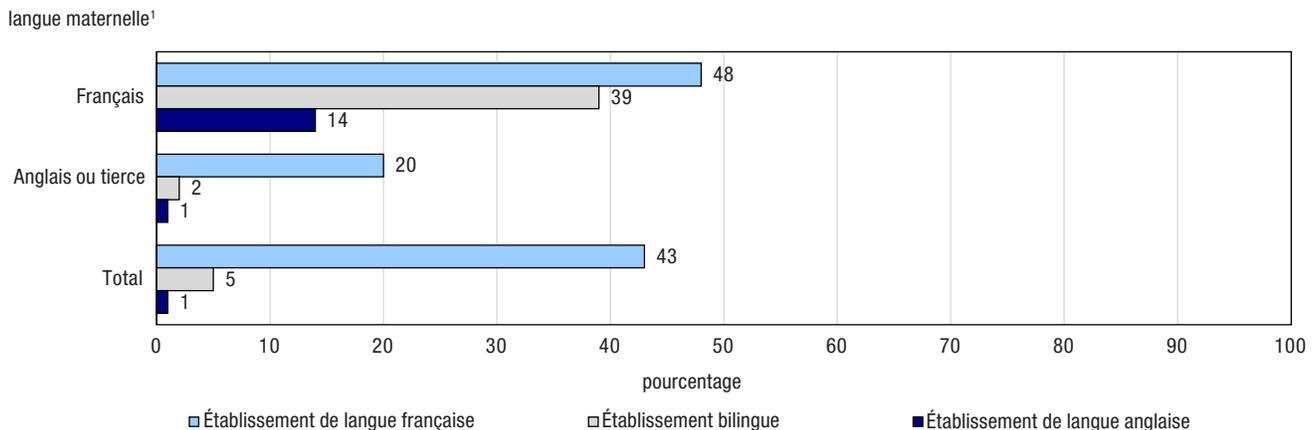
**Note :** Exclut les diplômés qui ne pouvaient pas soutenir une conversation en anglais.

**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2016 et Système d'information sur les étudiants postsecondaires. Centre d'information canadien sur les diplômés internationaux.

## La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues

### Graphique 2

Proportion de diplômés qui utilisaient le français de façon prédominante au travail, selon la langue maternelle et la langue d'enseignement de l'établissement postsecondaire où a été obtenu le dernier diplôme, au Canada hors Québec, 2016



1. Réponses uniques. Le total inclut les différentes catégories de langues maternelles multiples.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016 et Système d'information sur les étudiants postsecondaires. Centre d'information canadien sur les diplômés internationaux.

### Hors Québec, les diplômés d'établissements bilingues de langue maternelle anglaise ou tierce sont près de deux fois plus susceptibles de pouvoir soutenir une conversation en français que les diplômés d'établissements de langue anglaise

Pour ceux dont ce n'est pas la langue maternelle, la capacité de soutenir une conversation en français est essentielle pour utiliser cette langue de façon prédominante au travail. Au Canada hors Québec, les diplômés de langue maternelle anglaise ou tierce étaient plus susceptibles de connaître le français lorsque leur dernier diplôme provenait d'un établissement de langue française ou bilingue. Certains diplômés ne pouvaient toutefois plus soutenir une conversation en français en raison de l'attrition de leurs compétences linguistiques après la fin de leurs études, ou parce qu'ils avaient suivi

un programme d'études en anglais au sein d'un établissement de langue française.

La proportion de diplômés de langue maternelle anglaise ou tierce qui pouvaient soutenir une conversation en français était de 19 % lorsque l'établissement postsecondaire ayant décerné leur dernier diplôme était bilingue. Cette proportion était près de deux fois moins élevée lorsque l'établissement était de langue anglaise (11 %).

Néanmoins, bien que seul un petit nombre de diplômés de langue maternelle anglaise ou tierce aient obtenu leur dernier diplôme dans un établissement de langue française, la majorité de ceux-ci (88 %) pouvaient soutenir une conversation en français.

Enfin, parmi les diplômés de langue maternelle française, la grande majorité des diplômés d'un établissement de langue française ou bilingue pouvaient soutenir une conversation dans cette langue

(99 % ou plus). Cette proportion était toutefois inférieure quand l'établissement était de langue anglaise (96 %).

Les sections qui suivent portent uniquement sur les diplômés qui affirment pouvoir soutenir une conversation en français.

### Les diplômés ayant étudié dans un domaine autre que celui des sciences, des technologies, du génie, des mathématiques ou des sciences informatiques sont plus susceptibles d'utiliser le français au travail

Au Canada hors Québec, les diplômés des établissements collégiaux de langue française ou bilingues étaient plus susceptibles d'utiliser le français de façon prédominante au travail que les diplômés universitaires. C'était le cas de près de la moitié (49 %) des diplômés collégiaux de langue maternelle française et d'environ le quart (26 %) des

## La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues

**Tableau 4**

**Proportion de diplômés qui utilisaient le français de façon prédominante au travail, selon la langue maternelle, la langue de l'établissement postsecondaire où a été obtenu le dernier diplôme et certaines caractéristiques connexes aux études postsecondaires, au Canada hors Québec, 2016**

		Langue maternelle (réponses uniques)					
		Français			Anglais ou tierce		
		Langue d'enseignement de l'établissement postsecondaire où a été obtenu le dernier diplôme					
		Français ou bilingue	Anglais	Total	Français ou bilingue	Anglais	Total
		pourcentage					
<b>Total</b>		<b>45</b>	<b>15</b>	<b>35</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
Type d'établissement	Collège (y compris les cégeps)	49	12	33	26	2	3
	Université	43	17	35	10	5	6
Province ou territoire des études	Québec	33	13	30	11	2	5
	Autre province ou territoire	49	15	36	11	4	5
Année de diplomation	2015	44	13	32	10	3	5
	2010 à 2014	45	15	35	11	4	6
Domaine d'études	SACHES <sup>1</sup>	48	16	38	12	5	6
	STGM <sup>2</sup>	24	5	16	4	1	1

1. Santé, arts, commerce, sciences humaines, éducation, sciences sociales et autres domaines non STGM.

2. Sciences, technologies, génie, mathématiques et sciences informatiques.

**Note :** Exclut les diplômés qui ne pouvaient pas soutenir une conversation en français.

**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2016 et Système d'information sur les étudiants postsecondaires. Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux.

diplômés de langue maternelle anglaise ou tierce (tableau 4). Chez les diplômés de langue maternelle anglaise ou tierce, les diplômés collégiaux (26 %) étaient plus de deux fois plus susceptibles d'utiliser principalement le français au travail que les diplômés universitaires (10 %).

De façon générale, les diplômés ayant étudié dans un domaine autre que ceux des sciences, des technologies, du génie, des mathématiques ou des sciences informatiques — c'est-à-dire les domaines de la santé, des arts, du commerce, des sciences humaines, de l'éducation et des sciences sociales (SACHES) ainsi que les autres domaines non STGM — étaient nettement plus susceptibles d'utiliser le français au travail. Ceci est particulièrement vrai pour les diplômés d'établissements de langue française ou bilingues dont la langue

maternelle est le français; ils étaient deux fois plus susceptibles d'utiliser le français au travail après avoir fait des études dans les domaines des SACHES (48 %) qu'après avoir fait des études dans les domaines des STGM (24 %). Cela était également vrai pour les diplômés d'établissements de langue française ou bilingues dont la langue maternelle est l'anglais ou une langue tierce et qui ont étudié dans les domaines des SACHES (12 %); ils étaient trois fois plus susceptibles de travailler principalement en français que ceux ayant étudié dans les domaines des STGM (4 %).

Enfin, les diplômés de langue maternelle française étaient plus susceptibles d'utiliser principalement le français au travail après avoir fait des études à l'extérieur du Québec (36 %) qu'au Québec (30 %), et ce, en particulier lorsque les

études avaient été faites dans un établissement de langue française ou bilingue (49 % hors Québec par rapport à 33 % au Québec). La concentration de ces diplômés dans certains secteurs d'activité semble expliquer en partie cette tendance<sup>20</sup>.

### **Les diplômés qui travaillent au Nouveau-Brunswick ou dans le secteur des services d'enseignement sont plus susceptibles de travailler principalement en français**

La province ou le territoire de travail des diplômés était fortement associé à la propension à utiliser le français de façon prédominante au travail. Au Nouveau-Brunswick, la proportion de diplômés d'établissements de langue française ou bilingues qui travaillaient principalement en français était de 71 % parmi les

## La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues

**Tableau 5**

**Proportion de diplômés qui utilisaient le français de façon prédominante au travail, selon la langue maternelle, la langue d'enseignement de l'établissement postsecondaire où a été obtenu le dernier diplôme et certaines caractéristiques connexes au travail, au Canada hors Québec, 2016**

		Langue maternelle (réponses uniques)					Total	
		Français		Anglais ou tierce				
		Langue d'enseignement de l'établissement postsecondaire où a été obtenu le dernier diplôme						
		Français ou bilingue	Anglais	Français ou bilingue		Anglais		pourcentage
<b>Total</b>		<b>45</b>	<b>15</b>	<b>35</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	
Province ou territoire de travail <sup>1</sup>	Atlantique hors Nouveau-Brunswick	45	20	32	26	6	7	
	Nouveau-Brunswick	71	28	64	44	4	7	
	Ontario	37	12	29	12	4	6	
	Manitoba	50	27	33	27	8	9	
	Saskatchewan	53	19	37	12	5	7	
	Alberta	22	9	16	4	2	3	
	Colombie-Britannique	26	9	16	8	2	3	
	Territoires	37	0	25	0	2	1	
Catégorie de travailleur	Employé	45	15	35	12	4	6	
	Travailleur autonome	41	7	28	3	1	1	
Industrie, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)	Services privés <sup>2</sup>	31	8	21	3	1	1	
	Commerce, transport et entreposage	33	5	21	2	1	1	
	Services d'enseignement	80	46	71	33	18	22	
	Soins de santé et assistance sociale	49	12	38	7	1	2	
	Information, culture et loisirs	39	11	27	2	1	1	
	Administration publique	23	7	19	3	1	1	
	Secteur de la production de biens <sup>3</sup>	41	8	27	4	0	1	

1. Certaines provinces ou certains territoires ont été combinés afin d'atteindre le seuil de 100 diplômés ou plus, de chaque groupe de langue maternelle, ayant obtenu leur dernier diplôme d'un établissement de langue française ou bilingue.

2. Services immobiliers, professionnels, scientifiques et techniques, administratifs, de soutien, de gestion des déchets, d'assainissement, financiers et d'assurances, de gestion de sociétés et d'entreprises, d'hébergement et de restauration, et autres services.

3. Agriculture, foresterie, pêche, chasse, extraction minière, de pétrole ou de gaz, services publics, construction et fabrication.

**Note** : Exclut les diplômés qui ne pouvaient pas soutenir une conversation en français.

**Sources** : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016 et Système d'information sur les étudiants postsecondaires. Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux.

diplômés de langue maternelle française et de 44 % parmi ceux de langue maternelle anglaise ou tierce (tableau 5). Une proportion notable de diplômés d'établissements de langue française ou bilingues, ayant le français comme langue maternelle, travaillaient aussi principalement en français en Saskatchewan (53 %) et au Manitoba (50 %). L'Alberta (22 %) et la Colombie-Britannique (26 %) présentaient quant à elles les plus faibles proportions.

Comme dans le cas de l'utilisation de l'anglais au travail au Québec, à l'extérieur du Québec, les diplômés qui travaillaient dans le secteur des services d'enseignement étaient particulièrement susceptibles de travailler en français. Par exemple, parmi les diplômés de langue maternelle française qui travaillaient dans ce secteur, 80 % travaillaient principalement en français quand leur dernier diplôme provenait d'un établissement de langue française ou bilingue. Une part

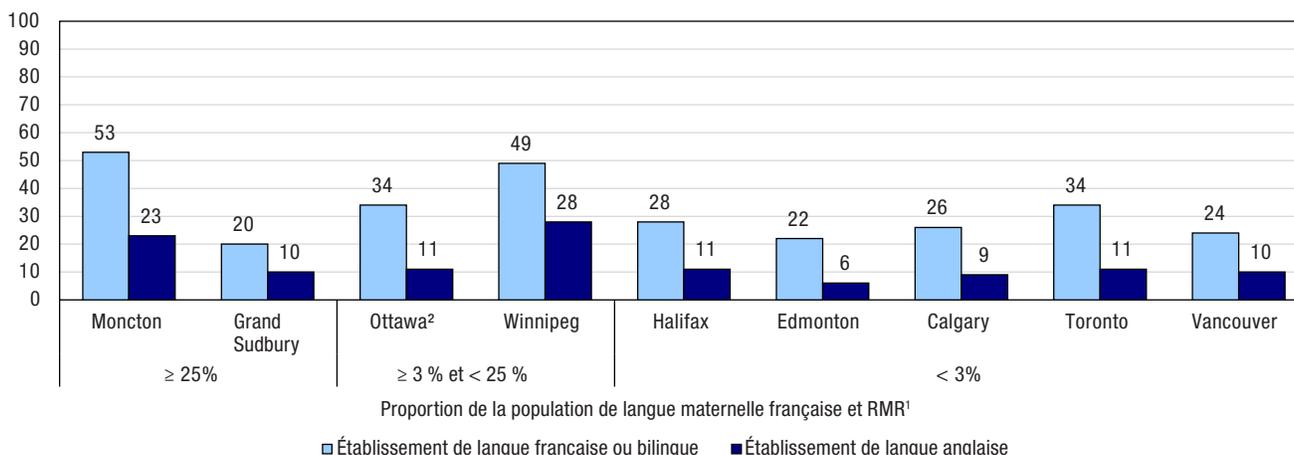
importante (33 %) des diplômés de langue maternelle anglaise et tierce ayant fait des études dans un établissement de langue française ou bilingue utilisaient également le français de façon prédominante au travail lorsqu'ils travaillaient dans ce secteur. Encore une fois, cela s'explique en grande partie par le fait que bon nombre de ces diplômés enseignent le français ou travaillent dans un établissement où la langue d'enseignement est le français.

## La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues

### Graphique 3

Proportion de diplômés de langue maternelle française (réponses uniques) qui utilisaient le français de façon prédominante au travail, selon la langue d'enseignement de l'établissement postsecondaire où a été obtenu le dernier diplôme et la région métropolitaine de recensement, au Canada hors Québec, 2016

pourcentage



1. Les régions métropolitaines de recensement (RMR) sélectionnées sont celles où travaillaient le plus grand nombre de diplômés de langue maternelle française.

2. Ottawa-Gatineau, partie ontarienne.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016 et Système d'information sur les étudiants postsecondaires. Centre d'information canadien sur les diplômés internationaux.

Par ailleurs, l'utilisation prédominante du français au travail était plus importante chez les employés que chez les travailleurs autonomes, et ce, peu importe la langue maternelle.

### À Moncton et à Winnipeg, environ la moitié des diplômés de langue maternelle française dont le dernier diplôme provient d'un établissement de langue française ou bilingue travaillent principalement en français

Dans la section qui suit, les régions métropolitaines de recensement (RMR) ont été classées selon la proportion de la population de langue maternelle française, ce qui donne les trois groupes suivants : 1) RMR dont la proportion de personnes de langue maternelle française est inférieure à 3 %; 2) RMR dont la

proportion de personnes de langue maternelle française varie entre 3 % et 24 %; 3) RMR dont la proportion de personnes de langue maternelle française est de 25 % ou plus. L'analyse porte uniquement sur les diplômés de langue maternelle française.

À l'échelle des RMR, Moncton et Winnipeg se distinguaient des autres, à la fois par leur forte proportion de personnes de langue maternelle française et par leur nombre important de diplômés de langue maternelle française qui utilisaient le français de façon prédominante au travail. En effet, environ la moitié des diplômés d'établissements de langue française et le quart des diplômés d'établissements de langue anglaise dans ces RMR utilisaient le français de façon prédominante au travail, ce qui est nettement supérieur à ce qui est observé pour les autres RMR (graphique 3).

Cela est cohérent avec le fait que Moncton et Winnipeg diffèrent des autres RMR par la présence d'universités où l'on enseigne seulement en français. Ces milieux offrent à la fois la possibilité de compléter une formation uniquement en français en plus d'offrir plusieurs possibilités de travailler dans cette langue. Par ailleurs, la forte proportion de la population francophone dans ces RMR pourrait être liée à une plus forte possibilité de travailler en français.

Bien que la proportion de la population qui est francophone soit relativement élevée dans le Grand Sudbury, l'utilisation du français au travail par les diplômés d'établissement de langue française ou bilingue (20 %) est comparable à Calgary (26 %), Halifax (28 %) ou Toronto (34 %). Ce résultat

## La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues

**Tableau 6**

**Régressions logistiques — rapports de cotes de l'utilisation prédominante du français au travail, selon la langue maternelle et certaines caractéristiques connexes aux études postsecondaires et au travail, au Canada hors Québec, 2016**

		Langue maternelle (réponses uniques)	
		Français	Anglais ou tierce
		rapport de cotes	
<b>Caractéristiques connexes aux études postsecondaires</b>			
Établissement postsecondaire où a été obtenu le dernier diplôme	Établissement de langue anglaise (ref.)	1,00	1,00
	Établissement de langue française ou bilingue	4,59*	3,39*
Type d'établissement	Collège (y compris les cégeps) (ref.)	1,00	1,00
	Université	0,66*	0,73*
Province ou territoire des études	Québec	1,04	1,40*
	Autre province ou territoire (ref.)	1,00	1,00
Année de diplomation	2015 (ref.)	1,00	1,00
	2010 à 2014	1,01	1,07
Domaine d'études	SACHES <sup>1</sup> (ref.)	1,00	1,00
	STGM <sup>2</sup>	0,38*	0,24*
<b>Caractéristiques connexes au travail</b>			
Province ou territoire de travail <sup>3</sup>	Atlantique hors Nouveau-Brunswick	1,02	1,26*
	Nouveau-Brunswick	5,18*	1,76*
	Ontario (ref.)	1,00	1,00
	Manitoba	1,79*	1,60*
	Saskatchewan	1,05	0,73*
	Alberta	0,38*	0,29*
	Colombie-Britannique	0,40*	0,42*
	Territoires	0,86	0,18*
Catégorie de travailleur	Employé (ref.)	1,00	1,00
	Travailleur autonome	1,06	0,36*
Industrie, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)	Services privés <sup>4</sup> (ref.)	1,00	1,00
	Commerce, transport et entreposage	0,80*	0,77*
	Services d'enseignement	15,50*	28,42*
	Soins de santé et assistance sociale	1,68*	2,24*
	Information, culture et loisirs	1,88*	0,85
	Administration publique	0,87*	1,20*
	Secteur de la production de biens <sup>5</sup>	1,46*	0,93
<b>Nombre d'observations</b>		<b>40 300</b>	<b>126 900</b>
<b>Pseudo R<sup>2</sup></b>		<b>79,3</b>	<b>49,7</b>

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (ref.) ( $p < 0,05$ )

1. Santé, arts, commerce, sciences humaines, éducation, sciences sociales et autres domaines non STGM.

2. Sciences, technologies, génie, mathématiques et sciences informatiques.

3. Certaines provinces ou certains territoires ont été combinés afin d'atteindre le seuil de 100 diplômés ou plus, de chaque groupe de langue maternelle, ayant obtenu un dernier diplôme d'un établissement de langue française ou bilingue.

4. Services immobiliers, professionnels, scientifiques et techniques, administratifs, de soutien, de gestion des déchets, d'assainissement, financiers et d'assurances, de gestion de sociétés et d'entreprises, d'hébergement et de restauration, et autres services.

5. Agriculture, foresterie, pêche, chasse, extraction minière, de pétrole ou de gaz, services publics, construction et fabrication.

**Note :** Exclut les diplômés qui ne pouvaient pas soutenir une conversation en français.

**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2016 et Système d'information sur les étudiants postsecondaires. Centre d'information canadien sur les diplômés internationaux.

pourrait s'expliquer en partie par la présence, dans le Grand Sudbury, d'une université bilingue plutôt que d'une université uniquement française<sup>21</sup>, par la proportion importante de diplômés dans les industries de la production de biens et du commerce, du transport et de l'entreposage, et aussi par le fait que la population de langue française dans cette RMR est caractérisée par une mobilité moins importante que celles des autres RMR mentionnées<sup>22</sup>.

### **Le fait de travailler dans le secteur des services d'enseignement est le facteur le plus associé à l'utilisation prédominante du français au travail à l'extérieur du Québec**

Les résultats de l'analyse multivariée montrent qu'un emploi dans le secteur des services d'enseignement est le facteur le plus fortement associé à l'utilisation prédominante du français au travail à l'extérieur du Québec. La probabilité de travailler principalement en français dans le secteur des services d'enseignement, comparativement aux services privés, est élevée autant parmi les diplômés de langue maternelle française (RC = 15,5) que parmi ceux de langue maternelle anglaise ou tierce (RC = 28,4) (tableau 6).

L'importance des milieux scolaires où l'on enseigne une langue officielle minoritaire ou dans une langue officielle minoritaire a été précédemment soulevée dans cette étude, puisqu'on observait une tendance similaire quant à l'utilisation de l'anglais au travail par les diplômés de langue maternelle anglaise dans le secteur des services d'enseignement au Québec.

La langue d'enseignement de l'établissement postsecondaire où a été obtenu le dernier diplôme demeurerait un facteur important lié à la probabilité de travailler principalement en français chez les diplômés de langue maternelle française (RC = 4,6) et les diplômés de langue maternelle anglaise ou tierce (RC = 3,4). La province ou le territoire de travail était aussi considérablement associé à l'utilisation prédominante du français au travail. Les diplômés de langue maternelle française étaient davantage susceptibles de travailler principalement en français au Nouveau-Brunswick (RC = 5,2) ou au Manitoba (RC = 1,8) qu'en Ontario. C'était également le cas des diplômés de langue maternelle anglaise ou tierce (RC = 1,8 au Nouveau-Brunswick et RC = 1,6 au Manitoba).

### **Conclusion**

Au Québec, les établissements postsecondaires de langue anglaise sont confrontés à l'imposition éventuelle de limites quant au nombre d'admissions et au financement. Ces limites sont notamment mises de l'avant en raison des craintes que suscite la fréquentation de ces établissements, car elle pourrait mener à l'adoption de l'anglais comme principale langue d'usage par les personnes dont ce n'est pas la langue maternelle. La présente étude montre qu'en plus du lieu de travail, du lieu où ont été faites les études et du type d'établissement fréquenté, la langue d'enseignement de l'établissement postsecondaire où a été obtenu le dernier diplôme est effectivement associée à l'utilisation prédominante de l'anglais au travail, comme le laissent entendre les études précédentes sur le sujet.

Environ le quart des diplômés de langue maternelle française travaillaient principalement en anglais lorsque leurs études avaient été faites dans un établissement de langue anglaise. À titre de comparaison, cette proportion était de 4 % lorsque les études avaient été faites dans un établissement de langue française. Cependant, une grande proportion des diplômés de langue maternelle française qui utilisaient principalement l'anglais au travail avaient obtenu leur dernier diplôme d'un établissement de langue française. Par conséquent, la contribution des diplômés d'établissements de langue anglaise ou bilingues aux effectifs totaux portant sur les personnes de langue maternelle française travaillant principalement en anglais est relativement modeste.

Le lien entre la langue d'enseignement de l'établissement postsecondaire où a été obtenu le dernier diplôme et l'utilisation prédominante de l'anglais au travail est plus fort chez les diplômés de langue maternelle tierce. Environ la moitié des diplômés de langue maternelle tierce utilisaient principalement l'anglais au travail lorsqu'ils avaient fait leurs études dans un établissement de langue anglaise, comparativement à 7 % lorsque leurs études avaient été faites dans un établissement de langue française. Par ailleurs, les diplômés de langue maternelle tierce fréquentaient davantage les établissements de langue anglaise; 71 % des diplômés de langue maternelle tierce qui travaillaient principalement en anglais avaient obtenu leur dernier diplôme d'un établissement de langue anglaise. Dans une précédente étude sur le sujet, le pays d'origine des diplômés de langue maternelle tierce a été considéré comme un facteur pouvant expliquer ce constat<sup>23</sup>. Cependant,

## La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues

avantage de recherche sur les orientations linguistiques antérieures aux études postsecondaires de ces diplômés serait nécessaire. Par exemple, examiner la langue d'enseignement aux niveaux primaire et secondaire permettrait de mieux cerner le rôle que jouent les études postsecondaires dans l'adoption de l'anglais comme langue prédominante au travail par ces diplômés.

À l'extérieur du Québec, les communautés francophones en situation minoritaire souhaitent réaffirmer le rôle des établissements de langue française ou bilingue à la fin du continuum en éducation de langue française, alors que l'avenir de certains de ces établissements est remis en question en raison de difficultés financières. Les résultats montrent qu'il existe un lien entre la langue d'enseignement et l'utilisation du français au travail. Plus précisément, la proportion de diplômés de langue maternelle française qui travaillaient principalement en français était plus de trois fois plus élevée lorsque leur dernier diplôme provenait d'un établissement de langue française (48 %) que lorsqu'il provenait d'un établissement de langue anglaise (14 %). D'ailleurs, les personnes qui travaillaient principalement en français au Canada hors Québec étaient en grande partie des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française ou bilingues, lesquels représentaient 85 % des diplômés de langue maternelle française qui travaillaient principalement en français.

D'autres facteurs étaient associés à l'utilisation prédominante du français en milieu de travail à l'extérieur du Québec, comme le lieu de travail, le type d'établissement fréquenté

et le domaine d'études, quoique le facteur le plus notable était le fait de travailler dans le secteur des services d'enseignement. En effet, à l'extérieur du Québec, travailler dans ce secteur était le facteur le plus associé à l'utilisation prédominante du français au travail. Par exemple, les diplômés travaillant dans les services d'enseignement représentaient plus de 40 % des diplômés de langue maternelle française et plus de 80 % des diplômés de langue maternelle anglaise ou tierce qui travaillaient principalement en français. Ces résultats indiquent que l'enseignement du français ou l'enseignement en français, et l'ensemble des réseaux institutionnels qui donnent lieu à ces activités d'enseignement, rendent ce secteur propice à l'utilisation du français au travail, y compris par les diplômés de langue maternelle française, anglaise ou tierce.

L'utilisation prédominante d'une langue n'est qu'une seule facette de l'usage des langues au travail. Par exemple, les données du Recensement de la population permettent d'examiner les langues utilisées à parts égales avec une autre langue ou utilisées régulièrement comme langue secondaire. Qui plus est, l'utilisation prédominante d'une langue au travail n'est qu'une dimension de l'usage des langues dans la sphère publique. Il n'est donc pas possible de généraliser les résultats de cette étude aux autres aspects de l'utilisation des langues, y compris l'usage des langues dans la sphère privée, par exemple la langue parlée à la maison.

L'adoption du français ou de l'anglais comme langue prédominante à la maison après avoir fréquenté un

établissement postsecondaire revêt un intérêt particulier<sup>24</sup>, entre autres en qui a trait à ses conséquences sur la transmission intergénérationnelle des langues. Or, travailler dans une langue ne signifie pas nécessairement que cette langue sera parlée à la maison. Une future étude pourrait s'y pencher, notamment en utilisant les données de deux recensements intégrées aux données du Système d'information sur les étudiants postsecondaires. Cela permettrait de considérer la langue parlée à la maison et la composition du ménage d'un diplômé avant et après qu'il ait fréquenté un établissement postsecondaire de langue française, anglaise ou bilingue.

Enfin, pour mieux comprendre les résultats de la présente étude, il est important de pouvoir faire état de la probabilité de choisir un établissement postsecondaire d'une langue donnée, puisque les orientations linguistiques des futurs diplômés peuvent être antérieures aux études postsecondaires. Ce type d'études sera possible grâce aux données provenant des nouvelles questions du Recensement de 2021 qui portent sur la langue d'enseignement aux niveaux primaires et secondaires ainsi qu'aux données tirées de l'Enquête sur les populations de langue officielle en situation minoritaire de 2022, qui comportera des questions sur les intentions des futurs étudiants en matière d'éducation postsecondaire. Il sera ainsi possible de brosser un portrait plus détaillé du continuum en éducation de langue française et celui de langue anglaise, et ce, jusqu'au marché du travail.

---

*Étienne Lemyre est analyste au Centre de démographie à Statistique Canada.*

# La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues

## Sources de données, méthodes et définitions

### Sources de données

Le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada contient des renseignements exhaustifs sur les effectifs étudiants et le nombre de diplômés d'établissements postsecondaires publics<sup>25</sup> au Canada. Ces renseignements comprennent le type d'établissement<sup>26</sup>, le type de programme, le domaine d'études et le nom de l'établissement postsecondaire où a été obtenu le diplôme. Une fois le SIEP complètement intégré au questionnaire détaillé du Recensement de la population de 2016, il sera possible de déterminer la langue maternelle, les langues utilisées au travail, le lieu de travail, la catégorie de travailleur et le secteur d'activité (industrie) des diplômés de ces établissements postsecondaires.

Le taux d'intégration du Recensement de la population de 2016 au SIEP est d'environ 90 %. Le questionnaire détaillé du recensement est distribué à un échantillon qui représente 25 % de la population. La pondération utilisée est celle du questionnaire détaillé du Recensement de la population de 2016.

Les renseignements provenant du Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI) du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada ont permis de déterminer la ou les langues officielles d'enseignement des établissements postsecondaires répertoriés dans le SIEP, c'est-à-dire le français, l'anglais ou le français et l'anglais.

À partir des renseignements du SIEP et du CICDI, il n'est pas possible de différencier la langue d'enseignement des campus bilingues (c'est-à-dire le français et l'anglais) de celle de leur établissement mère. Ainsi, si l'établissement comporte un campus bilingue offrant des cours et des programmes dans les deux langues, l'ensemble de l'établissement sera catégorisé comme étant bilingue.

### Population

La population comprend les personnes de 15 ans et plus qui étaient en emploi lors de la semaine de référence du Recensement de 2016 et qui :

- travaillaient à une adresse fixe au Canada;
- avaient obtenu un diplôme d'un collège public ou d'une université publique situé au Canada de 2010 à 2015;
- avaient terminé une formation technique ou professionnelle<sup>27</sup>, une formation préuniversitaire, un programme de premier cycle<sup>28</sup> ou un programme d'études supérieures;
- étaient citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes à la fin de leurs études.

Les étudiants internationaux sont exclus de la population cible, car le taux d'intégration du Recensement de la population de 2016 au SIEP est plus bas pour cette population.

Les diplômés d'autres types de programmes<sup>29</sup> offerts par des établissements postsecondaires, lesquels regroupaient relativement peu de diplômés, sont également exclus de cette étude. De plus, les diplômés de certains programmes non classés selon la Classification des programmes d'enseignement Canada 2016 ont été exclus de la population cible de cette

étude. Il convient de souligner que très peu de diplômés ont été exclus pour cette raison.

Cette étude porte principalement sur le dernier diplôme ou grade obtenu dans le cadre du programme d'études le plus récemment terminé. Dans de rares cas, des personnes ont terminé deux programmes d'études à la même date. Les critères de sélection du dernier diplôme de ces personnes ont été considérés dans l'ordre suivant : plus haut diplôme, programme offert dans un établissement bilingue ou de langue officielle minoritaire, programme suivi au Québec ou programme dans les domaines des sciences, des technologies, du génie, des mathématiques ou des sciences informatiques.

### Définitions

#### Langue utilisée de façon prédominante au travail

La présente étude porte sur la langue utilisée de façon prédominante au travail, qui est déterminée à partir de la réponse au volet A de la question portant sur les langues utilisées au travail du Recensement de 2016. Ce volet porte sur les langues utilisées le plus souvent au travail. Une personne utilise une langue de façon prédominante au travail lorsque cette langue est la plus souvent utilisée au travail (réponse unique).

Les personnes qui utilisent deux langues au travail aussi fréquemment (réponse multiple) ne sont pas considérées comme utilisant l'une ou l'autre de ces langues de façon prédominante.

Cette étude ne considère pas le volet B de la question sur les langues utilisées au travail, qui porte sur les langues secondaires utilisées régulièrement. Ainsi, une personne qui utilise une langue de façon prédominante au travail peut ou non utiliser une ou plusieurs autres langues régulièrement au travail.

#### Langue maternelle

La langue maternelle est la première langue apprise à la maison durant l'enfance et encore comprise par la personne au moment où les données sont recueillies. Les groupes de langue maternelle présentés dans cette étude sont « français », « anglais » et « tierce ». La catégorie « tierce » comprend les personnes dont la langue maternelle est une langue autre que le français ou l'anglais. Ces groupes ne comprennent que des réponses uniques, en raison des dynamiques distinctes propres aux personnes ayant plus d'une langue maternelle. En revanche, les totaux consignés dans les tableaux et graphiques comprennent les différentes catégories de langues maternelles multiples.

Les groupes de langue maternelle « anglais » et « tierce » sont présentés sous la même catégorie dans la section qui porte sur le Canada hors Québec. Cela est attribuable au fait que dans plusieurs régions, un petit nombre de diplômés de langue maternelle anglaise ou tierce pouvaient soutenir une conversation en français et avaient obtenu leur dernier diplôme d'un établissement postsecondaire de langue française ou bilingue. Au Canada hors Québec, les tendances observées quant à l'utilisation prédominante du français au travail étaient similaires pour ces deux groupes.

## La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues

### Limites

#### La langue d'enseignement des établissements postsecondaires et la langue des études

La langue d'enseignement d'un établissement postsecondaire correspond à la langue officielle ou aux langues officielles dans laquelle ou lesquelles les cours sont offerts, mais ne correspond pas nécessairement à la langue des études. C'est particulièrement le cas dans les établissements bilingues, qui offrent des programmes et des cours à la fois en français et en anglais, et où la langue dans laquelle un diplômé étudie peut être uniquement le français, uniquement l'anglais ou le français et l'anglais. C'est également le cas des établissements unilingues de langue française ou de langue anglaise, lesquels sont libres d'offrir des cours et des programmes dans d'autres langues. Toutefois, cela demeure rare au sein des établissements unilingues<sup>30</sup>.

#### Le traitement des établissements bilingues

Les établissements bilingues incluent des établissements dont l'offre de programmes et de cours est variée. Certains de ces établissements peuvent offrir plusieurs cours et programmes dans les deux langues, alors que dans d'autres, l'enseignement est prodigué principalement dans une seule langue. C'est notamment le cas d'établissements dont un seul des campus est bilingue.

Le profil des établissements bilingues varie beaucoup d'une province à l'autre. Par exemple, au Québec, les établissements bilingues sont en grande partie de niveau collégial, alors qu'en Ontario, ils sont surtout de niveau universitaire<sup>31</sup>. Dans certaines régions, le seul établissement offrant des cours et programmes dans une langue officielle minoritaire est un établissement bilingue, alors que dans d'autres régions, les établissements bilingues sont absents ou peu présents. Cela se reflète dans la possibilité de présenter séparément des renseignements statistiques pertinents sur les diplômés des établissements unilingues et bilingues offrant des cours et programmes dans une langue officielle minoritaire.

L'analyse des répercussions de la fréquentation d'un établissement bilingue sur la langue de travail nécessiterait une étude détaillée qui serait consacrée à ce type d'établissement ou qui serait circonscrite à une région précise, ce que ne vise pas cette étude. La catégorie d'établissement bilingue est préservée lorsque les nombres le permettent. Toutefois, dans certains tableaux et dans les analyses multivariées de cet article, les établissements bilingues sont regroupés avec les établissements de langue anglaise, lorsqu'il est question du Québec, et avec les établissements de langue française dans les sections qui portent sur le Canada hors Québec. L'objectif est d'établir un contraste clair entre les établissements dont l'offre de cours et de programme dans la langue officielle minoritaire est inexistante ou très restreinte et les établissements qui offrent officiellement des cours et des programmes dans la langue officielle minoritaire.

## La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues

### Notes

1. C'est-à-dire l'anglais au Québec et le français au Canada hors Québec.
2. Au Canada, la *Charte canadienne des droits et libertés* encadre l'accès à l'instruction dans la langue de la minorité aux niveaux primaire et secondaire, comme le fait au Québec la *Charte de la langue française*.
3. Conseil supérieur de la langue française (2011).
4. English College Steering Committee (2021).
5. La sphère publique correspond aux interactions à l'extérieur du domicile, en particulier au travail. Les langues utilisées au travail ne sont néanmoins qu'un indicateur parmi d'autres des langues utilisées dans la sphère publique, par exemple : les langues utilisées dans les institutions et commerces, les langues utilisées avec les amis et le réseau immédiat ou les langues utilisées lors de la consommation de médias. En revanche, les langues utilisées au travail sont le seul indicateur de l'utilisation des langues dans la « sphère publique » pour lequel il est possible d'obtenir renseignements à partir du Recensement de la population.
6. Ministère de l'Enseignement supérieur (2021).
7. Maheu (2010).
8. Sabourin et coll. (2010a).
9. Sabourin et coll. (2010b).
10. Béland (2009).
11. Bérubé-Lupien et Castonguay (2021).
12. Statistique Canada (2017).
13. Unique langue utilisée plus souvent au travail.
14. Réponses uniques seulement. Les totaux incluent les différentes catégories de réponses multiples.
15. C'est-à-dire les personnes qui étaient en emploi pendant la semaine de référence du Recensement de la population de 2016 (1er au 7 mai 2016).
16. Les totaux peuvent ne pas correspondre à 100 % en raison de l'arrondissement des nombres.
17. St-Onge et coll. (2021).
18. Ottawa–Gatineau, partie québécoise.
19. Les résultats étaient similaires sans égards à la langue du dernier diplôme dans tous les secteurs d'industrie, excepté celui des services d'enseignement et du commerce, du transport et de l'entreposage. Il n'y avait pas de travailleurs autonomes dans le secteur des administrations publiques.
20. Les diplômés de langue maternelle française qui travaillaient hors Québec après avoir fait des études au Québec étaient plus susceptibles de travailler dans le secteur de l'administration publique (32 %) que les diplômés ayant étudié hors Québec (13 %).
21. La majorité des diplômés de langue maternelle française qui travaillaient à Moncton ou Winnipeg et dont le dernier diplôme provenait d'un établissement d'enseignement de langue française ou bilingue avaient obtenu leur dernier diplôme d'un établissement unilingue (97 % et 80 %, respectivement). Cette proportion était plus basse à Grand Sudbury (51 %).
22. Grand Sudbury est la RMR où la proportion de diplômés de langue maternelle française dont le dernier diplôme provenait d'un établissement d'enseignement situé au Québec était la plus basse (2 %). En comparaison, cette proportion était de 7 % à Moncton et à Winnipeg, et de plus de 25 % à Ottawa, Halifax et Vancouver.
23. Béland (2009).
24. Béland (2009).
25. Comprend les établissements privés à but non lucratif reconnus en vertu d'une loi publique.
26. C'est-à-dire si l'établissement est un collège (y compris les cégeps) ou une université.
27. Comprend les programmes de post-formation technique ou professionnelle.
28. Comprend les programmes de premier cycle postérieurs au baccalauréat.
29. C'est-à-dire des programmes d'éducation et d'acquisition de compétences de base, des programmes préparatoires à la formation technique ou préuniversitaire, des programmes de résidence dans le domaine de la santé ou d'autres programmes.
30. Conseil supérieur de la langue française (2021).
31. Dupuis et coll. (2015).

## La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues

### Références

- BÉLAND, Paul. 2009. « La fréquentation du cégep et l'usage des langues dans la vie privée et la vie publique », *Conseil supérieur de la langue française*.
- BÉRUBÉ-LUPIEN, Émile, et Pascale CASTONGUAY. 2021. « La partie cachée de l'iceberg », *Affaires universitaires*.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE. 2021. *La formation en anglais dans les établissements universitaires francophones du Québec*.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE. 2011. *La langue d'enseignement au cégep*.
- DUPUIS, Serge, Alyssa JUTRAS-STEWART et Renée STUTT. 2015. « L'Ontario français et les universités bilingues (1960-2015) », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 40.
- ENGLISH COLLEGE STEERING COMMITTEE. 2021. « [Le projet de loi 96 et les collèges offrant l'enseignement en anglais](#) », mémoire présenté aux audiences de la Commission de la Culture et de l'Éducation <https://www.johnabbott.qc.ca/wp-content/uploads/2021/10/ECSC-Memoire.pdf>.
- MAHEU, Robert. 2010. « [La langue d'enseignement... et après](#) », Institut de recherche sur le français en Amérique [https://irfa.ca/pdf/note\\_irfaMARS2010B\\_1.pdf](https://irfa.ca/pdf/note_irfaMARS2010B_1.pdf).
- MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. 2021. « Effectifs à l'enseignement collégial selon diverses variables, au trimestre d'automne, Québec », *Banque de données des statistiques officielles sur le Québec*.
- SABOURIN, Patrick, Mathieu DUPONT et Alain BÉLANGER. 2010a. « Le choix anglicisant : une analyse des comportements linguistiques des étudiants du collégial sur l'île de Montréal », *Institut de recherche sur le français en Amérique*.
- SABOURIN, Patrick, Mathieu DUPONT et Alain BÉLANGER. 2010b. « Analyse des facteurs orientant les francophones et les allophones dans le choix d'un cégep sur l'île de Montréal », *Institut de recherche sur le français en Amérique*.
- STATISTIQUE CANADA. 2017. [Les langues de travail au Canada](#), « Recensement en bref » <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016031/98-200-x2016031-fra.cfm>.
- ST-ONGE, Sylvain, et coll. 2021. « Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada », Acfas.